

La MSA en Bourgogne

Organisation de protection sociale professionnelle

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) gère les régimes de protection sociale obligatoires des personnes salariées et non salariées des professions agricoles.

La MSA est également une Organisation Professionnelle Agricole (OPA)

Ses valeurs mutualistes

- Solidarité
- Responsabilité
- Démocratie

Un réseau de 35 caisses

avec une Caisse Centrale à Bobigny

MSA BOURGOGNE

- 4 sites (Dijon, Nevers, Mâcon, Auxerre) et divers lieux d'accueils de proximité répartis sur l'ensemble du territoire.
- Une organisation mutualisée en binôme avec la Franche-Comté sur certaines activités.

UN GUICHET UNIQUE avec la protection sociale de base

Santé

AT / MP

Famille

Retraite

Cotisations - Recouvrement

Contrôle - Lutte contre la fraude

Contrôle médical et dentaire

Santé Sécurité au Travail

Action Sanitaire et Sociale

UN SITE INTERNET

bourgogne.msa.fr

MSA Bourgogne

14 rue Félix Trutat
21046 DIJON CEDEX

0 969 36 20 50
bourgogne.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Mais aussi :

UNE OFFRE DE SERVICES sur les territoires ruraux

- Un accompagnement social de proximité à travers des interventions individuelles ou collectives et co-construction d'actions en réponse aux besoins locaux.
- Des aides financières aux bénéficiaires des adhérents ou partenaires locaux dans le cadre de subventions.
- Un appui en ingénierie : charte territoriale avec les familles, charte avec les aînés.
- Des rendez-vous prestations permettant l'intégralité des droits.
- Une équipe pluridisciplinaire en Santé Sécurité au Travail pour accompagner les entreprises dans des projets de prévention, de construction et d'aménagement.
- Des actions de prévention de prévention et de promotion de la santé.

MSA SOLIDAIRE

- La poursuite de service pendant la crise.
- Des contacts individualisés par les travailleurs sociaux et nos élus.
- Des paniers solidaires.
- Opération Noël solidaire en partenariat avec le Secours Populaire : dons de jouets, de denrées alimentaires et remise d'un chèque aux quatre fédérations départementales.

GESTION POUR COMPTE DE TIERS

- Complémentaire santé.
- Prévoyance.
- Fonds d'indemnisation des victimes des produits phytosanitaires (centralisé sur une seule caisse).
- Retraite complémentaire.

En prolongement des missions de service public :

PRÉSENCE VERTE

- A pour but de faciliter le maintien à domicile et d'aider à la vie quotidienne.

MSA SERVICES BFC

- Assure des missions d'ingénierie sociale (projet habitat personnes âgées) et propose des actions de formation.

ASEPT FCB

- Déploiement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire régional.

